

# Guide du bénévole

La Foire Éco Bio d'Alsace, depuis 1981

ÉCO  BIO ALSACE

09 72 45 29 55

[contact@ecobio.alsace](mailto:contact@ecobio.alsace)

Facebook : EcoBioAlsace

[www.ecobio.alsace](http://www.ecobio.alsace)





## SOMMAIRE

- Histoire - Valeurs - Missions | Quelques chiffres
- Fonctionnement général | Planning annuel | Groupes & tâches
- Membres & Bénévoles | Engagement réciproque

### Organisation pendant la foire

- Groupes & tâches
- Infos pratiques
- Charte d'Aytré

### Formulaire de participation

## HISTOIRE, VALEURS & MISSIONS

**La foire du pain, du vin et du fromage est née à Rouffach en 1981.** Elle prônait l'agriculture biologique et paysanne, la solidarité et la contestation du nucléaire.

Au fil des ans, cet évènement ultra militant est devenu le rendez-vous des alternatives en Alsace.

Eu égard à son ampleur et son rayonnement, **la foire s'installa en 2007 à Colmar au Parc des Expositions.**

L'association, portée par des bénévoles de tous horizons, brandit son indépendance : sans subvention, sponsor ni financement !

Tout au long de l'année, l'association soutient des projets en accord avec ses valeurs. Ses membres fiers de ces valeurs, s'investissent, mettent en commun leurs compétences et leur motivation pour :

- la protection de l'environnement,
- le respect et la solidarité entre les hommes,
- la promotion des alternatives écologiques.

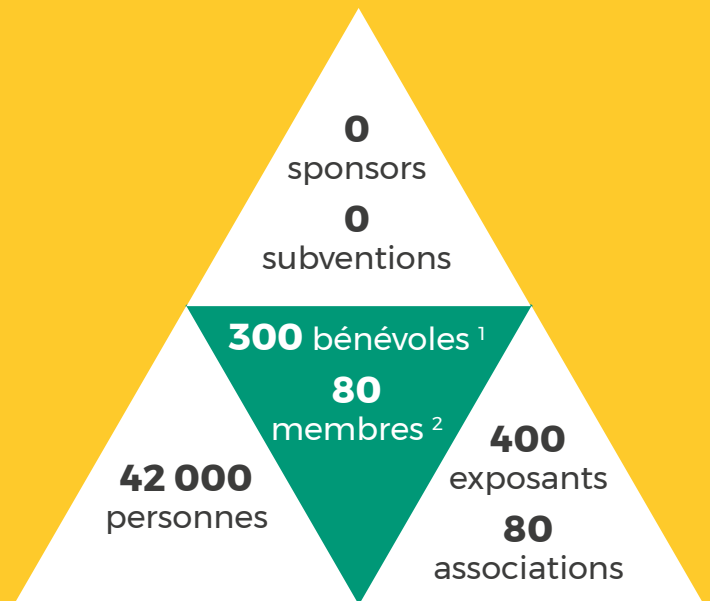
**Pendant 4 jours à l'Ascension, elle permet à des associations de promouvoir leurs actions, et à des paysans et des artisans engagés de vendre leurs productions.**

La foire ce sont plus de 480 exposants (éditeurs, associations, artisans, éleveurs, maraîchers, vigneron, boulangers, restaurateurs...) mais aussi, chaque jour :

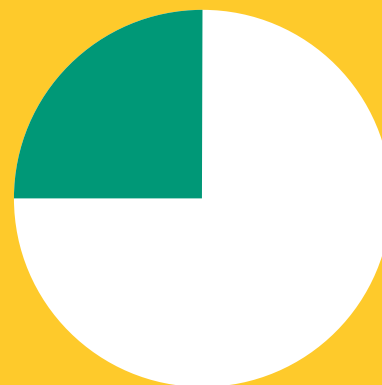
- des conférences, des débats et des films,
- des animations et des ateliers,
- des pièces de théâtre,
- des concerts,
- une garderie et un espace petite enfance.

**La Foire Éco Bio d'Alsace est signataire de la charte d'Aytré :** texte fédérateur des foires et salons militants.

## QUELQUES CHIFFRES



<sup>1</sup> sur l'évènement <sup>2</sup> à l'année

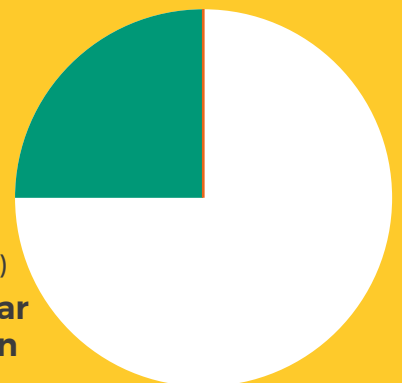


### Charges

- Expositions (logistique & organisation)
- Animations & Services

### Recettes

- Exposants (location stand & services)
- Visiteurs (Billets & services)
- Soutien Colmar agglomération



## FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Souhaitant toujours tendre vers plus de démocratie, et profitant des outils offerts notamment par la sociocratie et l'intelligence collective, les bénévoles se forment depuis plusieurs années à un nouveau mode de gouvernance. L'organigramme n'est pas pyramidal.

À l'AG, les budgets sont votés et alloués à des groupes qui les gèrent en toute liberté. Ils sont alors autonomes.

Depuis peu, les membres du « cercle bleu » (entité transversale coordinatrice de l'association) sont nommés par un système d'élection sans candidat, auxquels s'ajoutent les salariés.

## PLANNING ANNUEL

**Tous les membres de l'association se retrouvent pour :**

### La réunion de février

→ routage et rencontre inter-groupe

### La réunion foire J-10

→ dernières mise au point

### La réunion de bilan post foire

→ 3 semaines après la foire

### L'Assemblée Générale

→ en novembre

D'autre part, chaque groupe rythme son année selon les obligations du rétro-planning, les contraintes techniques et réglementaires, et la dynamique de ses membres.

Ce travail est jalonné par des réunions et du travail à domicile.



## GROUPES & TÂCHES

**Les différentes entités et leurs principales missions :**

### Aménagement / Logistique :

- Plans et aménagements
- Besoins techniques
- Gestion budget
- Planning

### Animation / Concert :

- Programmation
- Gestion budget
- Planning

### Buvette / Restauration :

- Commandes
- Gestion budget
- Planning

### Cercle bleu :

- Communication
- Coordination
- Gestion ressources humaines
- Supervision budget général

### Conférence / Théâtre :

- Programmation
- Gestion budget
- Planning

### Exposant :

- Sélection
- Contrôle
- Tarification

### Hébergement :

- Devis / Réservation
- Collecte des besoins

## MEMBRES & BÉNÉVOLES

Tous les membres sont bénévoles. Mais tous les bénévoles ne sont pas membres.

Les membres, à jour de leur cotisation, s'investissent tout au long de l'année. Les bénévoles renforcent l'équipe durant la foire. Les bénévoles sont tous encouragés à devenir membres.

Devenir bénévole à la foire Éco Bio d'Alsace est une belle aventure sociale et militante. Chacun y apporte ses compétences, sa bonne volonté, son temps, sa bonne humeur afin de contribuer à la réussite de ce festival si particulier en Alsace.

## ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

**Intégrer l'équipe de bénévole de la foire induit :**

- Le partage des valeurs de l'association
- La promotion de la foire
- La contribution bienveillante, avec les autres bénévoles et les salariés, à la bonne conduite des activités de l'association
- Le respect de la confidentialité des échanges, discussions ou débats et l'abstention de toute parole qui pourrait discréditer l'organisation ou un de ses membres
- L'accomplissement avec sérieux des tâches attribuées, selon les disponibilités horaires convenues.

**L'association s'efforce d'assurer à ses bénévoles :**

- L'accueil et la considération de chacun comme partenaire du projet
- Des moments de convivialité autour de repas lors des journées de travail collectif
- Une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement
- La formation et l'accompagnement par un membre compétent
- L'insertion et l'épanouissement au sein de l'équipe

**Chaque bénévole est couvert par l'assurance souscrite par l'association.**

# Sans la mobilisation et l'investissement de chacun, rien n'est possible.



## GROUPES & TÂCHES

### Accueils

(Central / Conférence / Animation) :

- Montage / Démontage
- Orientation et renseignement du public et des bénévoles
- Suivi associations partenaires

### Aménagement / Logistique :

- Montage/ Démontage
- Aménagements paysagers
- Divers besoins techniques
- Suivi

### Animation :

- Accueil / Accompagnement des intervenants
- Lien avec logistique
- Suivi

### Buvette :

- Montage / Démontage
- Service / Encaissement
- Vaisselle

### Communication :

- Accueil officiels & partenaires
- Relations avec les médias

### Concerts :

- Accueil / Accompagnement / Catering / Loges
- Lien avec régie et navette

### Conférence / Théâtre :

- Accueil / Accompagnement / Catering / Loges
- Introduction des intervenants
- Lien avec régie et navette

### Hébergement :

- Rooming list
- Remise des clefs
- Facturation

### Navette :

- Transport des intervenants et des visiteurs

### Régie :

- Montage / Démontage
- Sons et lumières Concert/ Théâtre / Conférence
- Projection films
- Enregistrements

### Restauration :

- Montage / Démontage
- Cuisine
- Service / Encaissement
- Vaisselle
- Gestion de stocks / Inventaire

### Service Enlèvement Achat (SEA) :

- Regroupement des achats visiteurs

### Stockage :

- Réception palettes
- Gestion des marchandises



## INFOS PRATIQUES

### Communication :

Sur la base du volontariat, chaque bénévole peut disposer d'**affiches et de flyers à distribuer**. Il suffit d'en faire la demande.

De la même manière, on invite chacun à diffuser, au plus grand nombre, les coordonnées du site internet de l'association :

[www.ecobio.alsace](http://www.ecobio.alsace)

et de la page Facebook :

[www.facebook.com/EcoBioAlsace](https://www.facebook.com/EcoBioAlsace)

### Horaires :

Les bénévoles peuvent accéder au Parc des Expositions à partir de **9 heures**. Ils doivent le quitter à **minuit**.

### Accès :

Il est possible de se rendre au Parc des Expositions par tous les moyens de transports habituels. Il existe une ligne de bus (E) vers la gare de Colmar. Il y a un parking à vélos.

Les membres disposent d'un macaron leur permettant de stationner sur un parking réservé. Les véhicules des bénévoles sont stationnés sur le parking visiteurs.

**Chaque bénévole dispose d'un badge lui permettant l'accès permanent à la manifestation.**

### Espace bénévoles :

Dans le hall 5, un espace dédié est mis à disposition des bénévoles. Il est ouvert de 8h à 18h30. C'est un espace d'échange et de repos.

Le petit déjeuner et le déjeuner y sont accessibles sur simple inscription contre émargement. Certaines boissons y sont en libre accès.

Pour plus d'informations contactez-nous :

**Tél. : 09 72 45 29 55**

**[contact@ecobio.alsace](mailto:contact@ecobio.alsace)**

ou consultez notre site :

**[www.ecobio.alsace](http://www.ecobio.alsace)**

### Restauration :

On peut disposer de jetons boisson utilisables aux buvettes de l'association.

Le soir, il est possible d'obtenir un ticket repas utilisable exclusivement chez les restaurateurs.

Pour les jetons de boissons et les tickets repas, des enveloppes seront préparées pour chacun. Si besoin, le bénévole ou le responsable du groupe pourra compléter à l'accueil sur simple demande.

Les bénévoles de l'accueil n'ayant pas pour mission le contrôle ou la surveillance de la bonne foi des autres bénévoles, il est fait appel au bon sens et à la modération de chacun.

### Tenue :

**Les organisateurs doivent être reconnaissables par le public.** C'est pourquoi, au-delà du badge, des gilets ou t-shirts sont à porter par les bénévoles. Ces tenues sont prêtées le temps de la foire et sont à restituer propres.

### Structures partenaires :

**Durant les 4 jours de notre manifestation, d'autres associations viennent renforcer nos effectifs.**

Elles assurent entre autres :

- la vente des billets en caisse,
- le contrôle des billets à l'entrée,
- la sécurité, la circulation et le contrôle des parkings,
- le dispositif préventif de secours,
- l'animation de l'atelier cuisine bio-végétarienne,
- l'accueil aux animations, aux conférences,
- l'enregistrement des conférences.

Leur participation est encadrée par un lien contractuel avec Éco Bio Alsace ; c'est pourquoi ces bénévoles « particuliers » font partie de l'organisation du festival, sans être membres de l'association.

## Cette charte est née :

- De la volonté de quelques salons et foires de se retrouver et de communiquer autour de lignes directrices et de buts communs qui les animent, chacun à sa manière, avec ses spécificités locales et historiques.
- D'un désir commun de se doter d'un texte fédérateur mettant noir sur blanc les axes de travail et les réflexions menés par chacun.
- D'une envie de constituer un réseau d'échange et de solidarité, tout en se donnant une visibilité dans la multitude des manifestations écologiques existantes.

## Lors de la rédaction de la charte, deux maîtres mots ont servi de fil conducteur :

**Cohérence** des idées et des pratiques ainsi que des actions et des démarches de tous les acteurs.

**Respect** de l'environnement, de la planète, du public, des intervenants, des autres foires et salons, des travailleurs...

**1** Cette charte regroupe les foires et salons (et non l'organisateur, même si la cohérence voudrait que toutes les manifestations d'un organisateur soient empreintes de cette même approche) qui s'engagent à présenter les alternatives militantes, cohérentes et solidaires à la société actuelle, dans un cadre convivial.

**2** La manifestation, et ses animations, doivent dépasser la simple fonction marchande pour être un lieu d'échanges et d'informations.

**3** Les signataires de cette charte s'engagent dans leur organisation :

**a)** À tendre aux économies d'énergie et de matières (utilisation de lampes économes, de WC secs, de vaisselle réutilisable, limitation de la moquette, tri des déchets...).

**b)** À privilégier l'utilisation des éco-produits (papier recyclé, sacs réutilisables sans matière plastique, produits d'entretien...) et des éco-labels (Imprim'vert...).

**c)** À être à l'écoute des exposants et visiteurs.

**d)** À se concerter et être en bonne intelligence (calendrier, thème, lieu géographique...) avec les foires et salons existants.

**e)** À faire respecter les lois en vigueur sur les manifestations publiques (lieu non-fumeur, garanties sociales, affichage des prix, des labels et mentions...).

**4** Les signataires de cette charte veillent à ce que :

**a)** Les participants de ces manifestations (exposants, conférenciers, animateurs...) ne soient pas, de notoriété publique, xénophobe, raciste, violent, pro-OGM, pro-nucléaire, sectaire, mercantile ou opportuniste... et qu'ils s'engagent à respecter les droits sociaux établis.

**b)** La sélection des exposants et le choix des conférenciers et animateurs soient fondés sur leur cohérence globale, leurs démarches écologique et sociale et dans le respect d'autrui.

**c)** Cette sélection tend à privilégier les exposants de proximité, les producteurs, les circuits courts, les meilleurs écobilans, les options en amont des problèmes (en opposition aux solutions à ce problème), et qu'elle reste très vigilante quant aux délocalisations pratiquées.

**d)** Les exposants tiennent leur stand dans le souci des autres exposants et des visiteurs (éviter les pollutions sonore et visuelle, le débordement du stand, l'encombrement des allées, respecter les horaires, s'interdire toute forme de racolage et la distribution systématique...).

**e)** Pour les produits issus du monde végétal et animal, de l'alimentaire et de ses dérivés - y compris les ingrédients utilisés pour la restauration sur place - et d'une manière générale, tous les produits d'origine organique devront être, si cette certification existe, certifiés conformes à la réglementation européenne biologique (label AB pour la France) ou respecter les cahiers des charges bio reconnus, indépendants et contrôlés des marques privées.

**f)** Dans le domaine de la santé, les exposants ne pratiquent, sur le salon, ni d'acte médical ou paramédical ni de bilan de santé.

**g)** Dans les autres secteurs (habillement, habitat...) la préférence aille à des produits certifiés.

**h)** Les animations jeunesse proposent des activités et jeux à vocation écologique, pédagogique, environnementale, non-violente et/ou citoyenne.

**5** Les signataires, de la présente charte, participent au réseau inter-salons d'échange de pratiques et d'informations.

**6** Les adhésions à cette charte se font par approbation unanime des signataires d'origine après présentation par deux parrains déjà signataires. Un renouvellement d'adhésion est nécessaire pour toute nouveauté importante dans l'organisation, le fonctionnement, l'orientation ou la sélection. Le départ se fait sur simple demande.

**7** Ne peuvent se revendiquer de cette charte que les foires et salons éco-bio et alternatifs qui l'ont dûment signée. Elle est évolutive et mise à la disposition du public par ses adhérents signataires.

## Premiers signataires :

Asphodèle (Pau), Biocybèle (Gaillac), Biozone (Mur de Bretagne), Foire Éco Bio d'Alsace (Colmar), Prairieal (Aytré), Primevère (Lyon).

Fait à Aytré, les 21 et 22 octobre 2006.

## Indiquez vos disponibilités.

Les tâches, les lieux et les horaires sont multiples et variés.  
 Il est donc tout à fait possible de panacher son engagement !

Nom et Prénom : .....

Courriel : .....

Téléphone portable : .....

	SAM 5 MAI	DIM 6 MAI	LUN 7 MAI	MAR 8 MAI	MER 9 MAI	JEU 10 MAI	VEN 11 MAI	SAM 12 MAI	DIM 13 MAI	LUN 14 MAI	MAR 15 MAI	MER 16 MAI
Accueil												
Aménagement												
Animation												
Buvette												
Concert												
Conf./Théâtre												
Communication												
Hébergement												
Navette												
Régie												
Restauration												
SEA*												

\*Service Enlèvement Achat

Merci de nous transmettre le formulaire avant le 15 avril  
 par courriel à l'adresse suivante : [contact@ecobio.alsace](mailto:contact@ecobio.alsace)